



Conseil économique et social

Distr. générale
27 mai 2014
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Quatrième session

New York, 6-8 août 2014

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Repère de référence géodésique mondial

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le groupe de travail sur le repère de référence géodésique mondial, disponible uniquement dans la langue de l'original sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité d'experts est invité à prendre note de ce rapport et à exprimer ses vues sur le texte d'un projet de résolution qui sera présenté en temps voulu au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale.

Synthèse du rapport

À sa troisième session, qui s'est tenue en juillet 2013, le Comité d'experts a constaté la croissance de la demande de services de positionnement plus précis et l'importance économique d'un repère de référence géodésique mondial; estimé qu'il fallait améliorer la coopération internationale dans le domaine de la géodésie, et notamment partager ouvertement les données pour aider à élaborer des référentiels régionaux et mondiaux; et souhaité que les engagements nécessaires soient pris pour renforcer les infrastructures géodésiques nationales afin d'améliorer le système de référence géodésique mondial. Le Comité d'experts est convenu à l'unanimité que des mesures devaient être prises pour faciliter la présentation d'une résolution à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, en vue d'obtenir un appui et un engagement au plus haut niveau, et a prié le Secrétariat de créer un groupe de travail ayant une représentation régionale équitable, pour élaborer une note conceptuelle et un projet de résolution dans le cadre d'échanges ouverts et sans exclusive.

* E/C.20/2014/1.



Le rapport rend compte de la création du groupe de travail sur le repère de référence géodésique mondial et de la démarche suivie par ce dernier pour élaborer, en consultation avec les États Membres et la communauté scientifique internationale (notamment l'Association internationale de géodésie), la note conceptuelle et le projet de résolution qui doit être présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session.
